CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PARAHANDISPORT

Le handicap décroche son ticket de saut

Pour les premiers championnats de France de parahandisport, l'épreuve consistera en un saut à 4 000 mètres d'altitude en tandem, avec un moniteur valide. Quatre tours alternés à plat ventre sur l'air, le plus vite possible, devront également être réalisés.

"Petit à petit, l'oiseau fait son nid". Ce proverbe convient bien à la Fédération française de parachutisme (FFP). Elle a étendu la pratique de cette activité sportive en compétition aux personnes handicapées motrices. Des ambitions, la FFP n'en manque pas. La preuve ? Les premiers championnats de France de parahandisport, cet été.

Se lancer dans le vide, planer quelques dizaines de secondes, comprendre que seuls les parachutistes savent pourquoi les oiseaux chantent : les personnes en situation de handicap peuvent en faire l'expérience et même s'affronter entre elles. En effet, du 31 juillet au 3 août, les premiers championnats de France de parahandisport auront lieu à Saint-Rémy-en-Rollat dans l'Allier. Cette compétition officielle, la Fédération française de parachutisme (FFP) l'a voulue. « *Une démarche exemplaire et novatrice au niveau mondial* », s'enorgueillit sa présidente, Marie-Claude Feydeau. Et Jean-Michel Poulet, le directeur technique national, d'ajouter : « *Nous allons même plus loin puisque la compétition handisport se déroulera en même temps que celle des valides !* »

Pour les personnes en situation de handicap, l'épreuve consiste en un saut à 4 000 mètres d'altitude. Il est effectué en tandem avec un moniteur valide et neutre dans son attitude. À réaliser : quatre tours alternés (tour droit - tour gauche ou l'inverse) à plat ventre sur l'air, le plus vite possible. Le tout face à un cameraman filmant leur évolution. Un collège de juges FFP, au sol, appréciera ensuite la vidéo.

Qu'est-ce qui motive la FFP à se lancer dans cette « *aventure humaine* », « *sociale et sociétale* » ? D'une part, la volonté de s'inscrire dans la dynamique impulsée par l'État en faveur du développement de la pratique sportive aux personnes en situation de handicap. De l'autre, celle de valoriser ainsi le parachutisme sportif. « *Ce sera porteur pour notre discipline* », affirme Jean-Michel Poulet.

Pour une amélioration des règlement et matériel

Quand bien même, « *c'est compliqué et délicat à mettre en place* », reconnaît-il. Les difficultés à résoudre s'avèrent nombreuses. D'abord, la nécessité de faire évoluer le règlement et le matériel, notamment de mettre au point des combinaisons et des protections adaptées aux différentes pathologies. Puis, l'obligation de structurer les moyens humains : création de centres ressources dotés de référents, nomination de cadres d'État dédiés à cette pratique, convention en cours avec la Fédération française handisport en vue d'une reconnaissance officielle de la qualification professionnelle des moniteurs/porteurs de tandem handisport [1]… S'y ajoutent enfin le manque de handi-compétiteurs [2], celui d'un vrai parcours d'entraînement avec une programmation définie, l'utilisation de la soufflerie, etc. ainsi que l'absence d'initiatives de terrain pour développer l'activité.

Vers une compétition internationale ?

« *Nous avançons progressivement* », commente Jean-Michel Poulet, très investi dans ce projet et empli d'espoirs. D'autant que l'organisation en septembre 2013 d'un test grandeur nature, une « *compétition amicale* » sur l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel dans l'Allier toujours, s'est révélée concluante : « *Nous avons vu que l'activité que nous avions choisie, le saut en tandem* [3] *filmé par une personne extérieure, pouvait fonctionner* », poursuit le DTN. Au point d'imaginer d'accéder, dans l'avenir, aux Paralympiques. En tout cas de vouloir faire des émules aux niveaux européen et mondial et d'envisager déjà une compétition avec des concurrents gérant seuls leur saut. Qu'on se le dise : les parachutistes ne se contentent pas de tutoyer les anges : ils ont aussi les pieds sur terre. ●

Texte Élise Jeanne
Photos FFP

Rendez-vous du 31 juillet au 3 août 2014

Durant ces quatre jours, sur l'aérodrome de Vichy-Charmeil à Saint-Rémy-en-Rollat dans l'Allier, se dérouleront les championnats de France valide et handisport. Au programme : 4 000 sauts, 300 compétiteurs et toutes les disciplines du monde du parachutisme sportif (hors canopy piloting).

« *Oublier quelques secondes le handicap.* »

Trois questions à Véronique Séco du paraclub de Bondues dans le Nord, 34 ans, et deuxième meilleure performeuse de France de parahandisport.

© DR

Depuis quand pratiquez-vous le parachutisme handisport et comment y êtes-vous arrivée ?

Depuis octobre 2011. J'ai commencé par deux baptêmes durant lesquels le moniteur gère tout le saut suivis par la progression, c'est-à-dire l'apprentissage des différentes étapes en chute, sous voile et des posés au sol, etc. Après une trentaine de sauts, je peux désormais faire des figures seule (tonneau, tours 360, poignées témoin…) et ouvrir le parachute.

Quelle sensation cela vous procure-t-il ?

Une grande liberté. Pendant au moins une minute, je flotte et oublie le handicap. Ce sport est une échappatoire, un moyen de s'évader un temps.

Quelles sont vos ambitions pour les premiers championnats de France début août ?

Je vise, bien sûr, un podium. Mais je veux surtout partager ce sport avec le maximum de personnes. Cette compétition va nous permettre d'en parler à d'autres personnes handicapées et de montrer aux valides que nous pouvons faire comme eux.

(1) La liste des moniteurs qualifiés, actuellement une soixantaine, est consultable sur www.ffp.asso.fr
(2) Une centaine à ce jour. Un recensement a été initié par la FFP pour le préciser.
(3) Tous les handicapés ne peuvent pas le pratiquer dans le cadre de la haute compétition (nécessité d'un minimum de motricité des membres supérieurs et inférieurs). En loisirs, la pratique est accessible, sauf en cas d'amputation trop haute, sachant qu'il faut *a minima* pouvoir tenir la tête dans l'axe du rachis et ne pas peser plus de 75 kg.